

---

## Contraintes de financement et dynamiques entrepreneuriales : le cas des petites et micro entreprises de la Ville de Tlemcen

**Chaib BOUNOUA**

Faculté des Sciences économiques et de gestion

Université de Tlemcen, ALGERIE

Tel/fax : 213 43 21 21 66

Email : [cbounoua@yahoo.fr](mailto:cbounoua@yahoo.fr)

### **Résumé :**

*Au cours des dernières années, les contraintes de financement subies par les petites et moyennes entreprises algériennes dans leur environnement économique immédiat, ont représenté l'obstacle majeur de leur émergence.*

*A partir d'une enquête sur le terrain visant à caractériser les relations banques-PME dans un contexte de libéralisation de l'économie, l'étude montre que le développement de la petite et micro entreprise est particulièrement entravé par le peu d'efficacité du système financier algérien qui pâtit d'une grande faiblesse aussi bien sur le plan des structures organisationnelles qui restent bureaucratiques, de l'absence de méthodologies financières innovantes en matière d'octroi de crédit que des mises à niveau des ressources humaines, pour accompagner le processus entrepreneurial.*

**Mots clés :** *Micro entreprise, banque, financement, contraintes, crédit*

### **Introduction**

Selon les dernières statistiques fournies par le ministère de la PME, les petites et micro entreprises représentent 94% du total des PME recensées en Algérie, et contribuent à plus du tiers de l'emploi global (Ministère de la PME)<sup>1</sup>. Ces chiffres s'ils indiquent le dynamisme de ces entreprises dans l'activité économique du pays n'en cachent pas moins une réalité moins favorable à leur endroit, c'est celle de leur difficile accès au système bancaire officiel.

Ce dernier, malgré les efforts des pouvoirs publics de ces dernières années, pour le restructurer et le rendre plus performant en terme de prestations des services financiers rendues aux entreprises, ne répond pas encore de façon optimale à cet objectif puisque la satisfaction des besoins financiers de la PME en général et plus particulièrement des petites et micro entreprises est en deçà de leurs attentes et espoir.

Sur un autre plan,, cette question du financement des petites et micro entreprises en Algérie et celles d'autres pays en développement se pose avec d'autant plus d'acuité qu'elle apparaît de premier abord comme un problème insurmontable. Et ce problème devient encore plus préoccupant pour les pouvoirs publics qu'il s'agit de lever une contrainte de taille au développement d'un secteur considéré comme stratégique dans la création de l'emploi et des revenus et la consolidation de la croissance économique.

C'est pourquoi, les problèmes de financement que rencontrent les petites et micro entreprises au cours de leurs activités et leur quasi-insolubilité permet de poser des hypothèses fortes quant à leur explication par exemple : celles de l'incapacité du système bancaire traditionnel à assumer son rôle d'intermédiaire financier avec des instruments financiers classiques ou bien celles d'une exclusion institutionnelle de fait, lié au rationnement de crédit pratiqué à l'égard des MPE en raison de leurs caractéristiques intrinsèques. ( petite taille, faible capital de départ...)

Cette présente étude qui est foncièrement empirique,<sup>2</sup> s'intéresse à cette problématique de la relation micro entreprises-Banques .Elle essaie d'identifier, à travers l'analyse des modes de financement de la petite et micro entreprise en vigueur dans l'économie algérienne, les principaux obstacles à son financement. Pour se faire, elle s'appuie sur une enquête de terrain pour mettre en lumière ces contraintes.

Dans une première section, nous présenterons le contexte de l'enquête ( échantillon, méthodologie, objectifs ). Dans une seconde section, nous analyserons les résultats de l'enquête qui nous permettront de mettre en évidence les principales caractéristiques de l'échantillon, les modes de financements utilisés par les micro entreprises, le degré de leurs relations avec le système bancaire. Dans la dernière section, nous tenterons d'apporter des éléments de compréhension aux carences du système de financement de la petite et micro entreprise.

---

<sup>1</sup> Ministère de la Petite et moyenne entreprise ( PME). [www.pmeart-dz.org](http://www.pmeart-dz.org)

<sup>2</sup> nous ne présentons pas dans le cadre de cette étude les aspects théoriques du financement de la PME.

## Section I/ Présentation de l'enquête

Beaucoup d'études algériennes se sont intéressées à la PME en Algérie et à son mode de fonctionnement ( BENISSAD, 1993, BOUYACOUB, 2003, 2006, ABEDOU et al., 2006) , mais beaucoup moins à la petite et micro entreprise<sup>3</sup> et ses rapports avec le système bancaire. L'intérêt que nous portons à cette problématique vient du constat que la petite et micro entreprise , même si elle n'appartient pas au secteur informel, subit les mêmes effets défavorables de son environnement institutionnel en l'occurrence ici les banques. Aussi pour appréhender en profondeur cette question de financement des petites et micro entreprises, nous avons entrepris une enquête de terrain dont l'un des objectifs est de nous permettre de lever le voile sur certains aspects du financement de la petite et micro entreprise.

### a) Echantillon

Cette enquête sur les micro entreprises a été conduite en milieu urbain , en l'occurrence dans les quartiers de la ville de Tlemcen , sur la période allant du 15 décembre 2006 au 30 janvier 2007. Elle a porté sur un échantillon de 75 micro entreprises dont on a adressé les questionnaires aux chefs d'entreprise qui se sont prêtés volontiers aux questions des enquêteurs et ont donné beaucoup d'informations sur leurs activités et leurs rapports avec le secteur bancaire.

### b) Méthodologie

Pour la détermination de cet échantillon de micro entreprises, nous nous sommes basés sur le fichier de la CASNOS ( Caisse des assurances sociales des non salariés) qui recueille toutes les informations sur les établissements installés à Tlemcen et en dehors ( coordonnées , statut de l'entreprise, effectif, nature de l'activité..... ) , . Le choix porté pour une telle base de données visait à s'assurer de la légalité de ces micro entreprises sur le plan juridique : cotisation des chefs d'entreprises à la caisse de sécurité sociale, immatriculation au registre de commerce et versement du dû fiscal. Par ailleurs, pour des raisons pratiques et de faisabilité de l'enquête, nous nous sommes intéressés uniquement aux micro entreprises localisées en milieu urbain rattachés au chef lieu de Wilaya à savoir la ville de Tlemcen. Les autres micro entreprises situées en milieu périurbain ou en milieu rural ont été écartées du champ de notre enquête en raison des difficultés pratiques pour les atteindre. Il s'en suit que certains secteurs n'ont pas été inclus dans le calcul et par conséquent la représentativité de l'échantillon n'a pu être assurée permettant de refléter la répartition des micro et petites entreprise dans le tissu économique. Par exemple, certaines activités des micro entreprises notamment agricoles ou de pêche n'ont pas été prises en compte dans notre enquête. Par ailleurs, la définition de la petite et micro entreprise basée sur le critère de la taille nous a conduit à retenir dans notre échantillon la micro entreprise employant entre 1 et 9 actifs.

Par ailleurs , cette étude s'est appuyée sur des entretiens réalisés avec des responsables de différentes banques publiques pour avoir leurs appréciations sur leurs rapports avec les micro entreprises ainsi qu'avec les responsables des agences de soutien à l'emploi des jeunes ( ANSEJ, CNAC)<sup>4</sup>. Cependant, nous n'avons pas pu construire des données statistiques sur certaines variables liées aux banques en raison de la rétention de l'information bancaire.

### c) Objectifs

L'enquête entreprise visait à atteindre les objectifs suivants :

- mettre en lumière les limites de financement des PME en identifiant les principales contraintes du système bancaire.
- apprécier l'image que se font les entreprises sur le système bancaire
- proposer des alternatives aux modes de financement en vigueur

## Section II/ Analyse des résultats de l'enquête

Tout d'abord, avant d'aborder, l'analyse des caractéristiques soci-démographiques des micro entrepreneurs, donnons une définition de la micro entreprise. Celle-ci est définie selon les critères suivants : faiblesse du capital, effectif réduit et peu qualifié ( moins de dix personnes), technologie rudimentaire, pas de respect de la réglementation....). Cette définition s'inspire de celle donnée par le BIT. ( Bureau International du Travail, 2003). Elle ne peut cependant caractériser la micro entreprise que nous étudions comme étant informelle puisque toutes les micro entreprises objet de notre enquête répondent au critère de légalité. Un tel choix porté sur ce segment d'entreprises obéissait à l'objectif suivant : évaluer l'accessibilité de ces micro-entreprises qui sont légales du point de vue réglementaire au marché de crédit officiel et cela à travers le recensement de leurs difficultés avec le système bancaire. On sait que l'autre segment des micro entreprises qui activent dans le secteur informel sont de facto exclues du marché de crédit officiel. Ils utilisent d'autre sources de financement pour leurs activités en l'occurrence le secteur financier informel ( LELART, 1995, 2002, GERMIDIS et al 1989) , et elles sont le plus souvent considérées comme des activités de survie contribuant peu à la croissance économique contrairement à l'autre de type de micro entreprises légales qui de par leurs activités de production et de services représentent

<sup>3</sup> Une littérature économique abondante est consacrée à la micro entreprise ( voire notamment les travaux de C. MORISSON....)

<sup>4</sup> ANSEJ : agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes  
CNAC : caisse nationale des assurances chômage

un potentiel de développement économique appréciable. De ce fait,, la micro entreprise ne peut-être entièrement assimilée au secteur informel , même si parfois la frontière entre les deux n'est pas très nette.

#### **A/ Caractéristiques socio-démographiques des microentrepreneurs**

La description et l'analyse des variables socio-démographiques des micro entrepreneurs sont indispensables pour situer les atouts et les contraintes de ces derniers face au système bancaire. Avoir un niveau d'instruction élevé, être jeune, posséder une qualification... sont autant d'éléments qui valorisent la décision de financement d'un projet au niveau d'une banque lorsqu'il s'agit pour l'entrepreneur de formuler une demande de prêt. D'où l'importance de connaître ces caractéristiques qui permettent d'apprécier la dimension réelle des micro entreprises et leur poids face au marché du crédit.

##### **a/ genre**

**Tableau 1 : genre**

Sexe	Nombre	( % )
Homme	67	89.3
Femme	8	10.6
Total	75	100

Le tableau présenté plus haut renseigne sur les caractéristiques principales des micro entrepreneurs en terme de sexe. L'activité entrepreneuriale telle qu'elle ressort du tableau 1 est surtout le fait des hommes puisqu'elle est en majorité exercée par eux : 89.3% contre 10.6 pour les femmes. Le faible taux de participation de ces dernières dans le processus entrepreneurial est lié principalement à des raisons socio-culturelles ( religion, mariage...). Cette remarque va dans le sens de la tendance observée dans les études du recensement général de la population sur la faible implication des femmes dans les activités de production et de services. ( ONS, 2006)<sup>5</sup>

##### **b/ l'âge**

**Tableau 2 : Age des micro entrepreneurs**

	Nombre	%
16-19	09	12
20-29	28	37.3
30-39	21	28
40-49	10	13.3

La principale observation à faire relativement à l'âge est que les micro entrepreneurs enquêtés sont une population jeune dont plus de trois quart n'a pas encore atteint l'âge de 40 ans soit 77% , ceci reflète bien la jeunesse de la structure de la population générale et renseigne également sur la vulnérabilité de cette catégorie de population en terme de chômage et pauvreté.

##### **c) le niveau d'instruction**

**Tableau 3 : le niveau d'instruction**

	Nombre	%
Primaire	10	13.3
Moyen	07	9.3
Secondaire	12	16
Supérieur	15	20
Formation professionnelle	31	41.3
Total	75	100

<sup>5</sup> ONS : Office national des statistiques

La principale information qui ressort de ce tableau relatif au niveau de l'éducation des micro entrepreneurs est qu'ils ont tous fréquenté l'école et que la majorité d'entre eux possède un niveau d'instruction assez élevé ( cycle de formation moyen et plus ) . La plupart d'entre eux sort cependant de l'enseignement professionnel ( 41.3% ) , ce qui probablement qualifie cette catégorie plus que les autres à choisir des activités ( soudure, ferronnerie, menuiserie...) liés à leurs aptitudes et qualifications acquises dans les centres de formations. Les autres populations notamment celle des universitaires est solidement engagée dans l'activité entrepreneuriale puisqu'elle représente 20% du total des micro entrepreneurs. De plus,, l'instruction qu'ils possèdent leur permet de tenter l'aventure entrepreneuriale pour peu qu'ils obtiennent les soutiens financiers adéquats de la part des pouvoirs publics notamment en matière de financement des projets de création d'entreprises.

#### **d) la répartition des micro entreprises selon le secteur d'activité**

**Tableau 4 : Répartition des micro entreprises selon le secteur d'activité**

Secteur d'activités	Nombre de micro entreprises	%
Industrie	13	17.3
Commerce	19	25.3
Services	37	49.3
Artisanat	06	8
Total	75	100

La répartition des micro entreprises créées selon le secteur d'activité montre que celles-ci sont concentrées au niveau des Services ( 49.3% ) , suivi du Commerce ( 25.3% ), de l'industrie ( 17.3% ), et de l'artisanat ( 8% ). Une analyse plus fine selon les sous-secteurs d'activités dévoile que certaines activités sont prisées par les micro entrepreneurs tels que le transport, le commerce de l'alimentation générale.....alors que d'autres semblent dédaignées : l'industrie.....

La création de ces activités dans ces secteurs s'expliquent par la modicité des investissements à engager , l'insuffisance du capital de départ et la faible qualification liée à certains métiers ( transport, commerce, multiservices....). Ces derniers aspects semblent déterminer les caractéristiques de la micro entreprise ( taille, effectif,....)

#### **e) Age de la microentreprise**

**Tableau 5 : Age de la microentreprise**

Secteur d'activités	Moins d'un an	Entre 1 an et 3 ans	Plus de 3 ans	Total
Industrie	2	3	8	13
Commerce	5	6	8	19
Services	8	12	17	37
Artisanat	0	2	4	06
Total	15	23	37	75
Total en (%)	20	30.6	49.3	100

La moitié des micro entreprises enquêtées sont de création récente ( 50.6% ) dont l'âge ne dépasse guère les 3 ans. Ce fait peut-être relié avec le retour de la croissance économique en Algérie depuis le début des années 2000 et la libéralisation de l'économie entamée bien plus avant ( 1994 ) qui a ouvert de meilleures perspectives pour le secteur privé que par le passé. On peut ajouter aussi le contexte du chômage qui a poussé énormément de jeunes sans emploi à tenter l'aventure entrepreneuriale et à créer leurs propre emplois. Cependant, même si on ne connaît pas le taux de mortalité des micro entreprises créées , celui-ci est selon certaines sources assez élevé et est lié aux problèmes de financement subit par la micro entreprise au cours de son activité ( besoins en fonds de roulement.....). le reproche est fait ici aux banques de ne pas assez soutenir et accompagner le processus entrepreneurial des entreprises.

## f) Effectif des micro entreprises

Tableau 6 : Effectif des micro entreprises

Secteur d'activités	Auto emploi	02 emplois	Moins de 4 emplois	Entre 5 et 9 emplois	Total
Industrie	0	2	5	6	13
Commerce	12	5	2	0	19
Services	15	10	7	5	37
Artisanat	4	2		0	06
Total	31	19	14	11	75
Total en (%)	41.3	25.3	18.6	14.6	100

La majorité des micro entreprises enquêtées sont des entreprises de petites tailles ( 88%) dont l'effectif employé varie entre 1 et 4 personnes. Elles optent pour la plupart pour un statut juridique de type entreprise individuelle. ( 98%). De ce fait, l'emploi crée est surtout de l'auto emploi, ( 72 %) sont des indépendants et emploient moins de 02 personnes. Ce sont les secteurs de services et de commerces , qui concentrent l'auto emploi. La faiblesse des ressources financières et les difficultés d'accès au financement bancaire les condamne à choisir des activités à faible valeur ajoutée et peu créatrices d'emplois. En témoigne alors le niveau assez faible des investissements de départ réalisés par ces micro entreprises dont la majorité déclare ne pas dépasser le plafond de 500.000 Da par projet.

En résumé, la présentation des caractéristiques de ces micro entreprises révèle le fort potentiel qu'elles recèlent sur le plan de l'activité économique ( dynamisme) et des ressources humaines ( niveau d' instruction élevé ).

La majorité des micro entreprises est concentrée dans le secteur des services, ce qui montre l'existence d'une forte demande pour ce secteur, mais aussi , il y' a lieu de remarquer la disponibilité de ces micro entreprises pour rendre service à la population ( production , emploi et revenus...)

**B/ Analyse du mode de financement de la création des micro entreprises**

L'accès au financement représente l'écueil majeur de la MPE en Algérie. Cet écueil est rendu d'autant plus insurmontable que la MPE évolue dans un environnement financier extrêmement défavorable pour elle comme nous le verrons. Le système financier algérien malgré les réformes de libéralisation en cours visant, sa modernisation du point de vue de ses structures et des produits financiers à offrir aux entreprises, continue toujours de fonctionner selon des méthodes de travail traditionnelles et surtout bureaucratiques. Il reste par exemple très en retard dans la diversification de ses sources de financement aux entreprises ( rapport CNES 2005) et partant des produits financiers à proposer aux entreprises<sup>6</sup>. Les seules sources de financement existantes de l'activité bancaire restent les banques<sup>7</sup>. Il se caractérise par ailleurs par une domination des banques publiques et par un degré de concentration et de centralisation élevé dans le financement de la PME ainsi qu' une faible prise de risque. L'entreprise privée reste toujours marginalisé du financement bancaire public et se plaint du système de rationnement de crédit pratiqué à son égard.

Au total, le peu d'efficacité d'un marché financier encore émergent, l'absence d'une concurrence véritable entre les banques présentes sur la scène financière, et la faillite de certaines banques privées nationales ( Khalifa bank, BCIA ...), maintient la PME dans un position de fragilité et de dépendance à l'égard du système bancaire officiel. De l'autre côté, l'inefficacité de ce système bancaire a engendré un secteur financier informel important et dynamique en Algérie où beaucoup d'entreprises privées et de ménages satisfont en son sein leurs besoins financiers.( BOUNOUA, ADAIR, 2002)

Notre enquête sur les micro entreprises comme d'autres enquêtes effectuées quelques années plutôt par d'autre auteurs ( BENISSAD, 1993, MOURJI, 1998) sur le même sujet mettent l'accent sur les contraintes de financement qui jouent comme un facteur de freinage de la dynamique de développement des MPE.

Dans ce sens, les micro entreprises rencontrent deux handicaps majeurs : la faiblesse du capital de départ ( fonds propres) pour le démarrage de l'activité, ensuite la passivité du système bancaire officiel dans l'accompagnement de la micro entreprise dans les différentes phase de son évolution ( création, lancement, croissance, développement...). Ce manque de soutien financier du côté de la banque engendre des dysfonctionnements importants sur le plan de la gestion interne de la micro entreprise en terme de trésorerie, d'organisation, de compétitivité, d'approvisionnement,... . Cette situation défavorable freine la croissance de la micro entreprise et constitue un des déterminants de l'échec de la microentreprise dans son aventure entrepreneuriale. De ce fait ,la question de financement représente une préoccupation principale pour la petite et micro entreprise qui est toujours en quête de nouvelles sources de financement pour maintenir en survie son activité dans un environnement institutionnel qui lui est souvent hostile. ( BOUNOUA, 2006, 2005)

<sup>6</sup> Dans ce domaine , on peut citer 03 sociétés de leasing , une société d'investissement ( la Sofinance) , qui toutes ont des difficultés pour se déployer sur le terrain.

<sup>7</sup> On relève l'absence de toute innovation financière dans le mode de financement des entreprises. le système bancaire algérien reste très classique dans ce registre ( crédits d'exploitation, crédits d'investissements, crédits documentaire... ). Le retard est aussi enregistré dans la bancarisation de l'économie : utilisation importante de la monnaie fiduciaire par les agents économiques.

Pour en savoir plus sur ces contraintes liées au financement de l'activité de la MPE, le questionnaire adressé aux micro entrepreneurs s'est intéressé à plusieurs variables : les sources de financement de la création de leurs activités, l'origine de la couverture du fonds de roulement, les contraintes d'accès aux crédits bancaires, les motifs de refus des crédits bancaire, la densité des relations entre la micro entreprise et la banque... .., mais on a voulu aussi connaître l'opinion des banques sur le processus de financement

#### **a/ Le mode de financement de la création du projet**

Dans cette section, nous présenterons à la fois, une analyse sur les caractéristiques du financement de la micro entreprise, mais aussi une synthèse de l'opinion des banques sur ce même processus. Nous voulions évidemment obtenir de la banque des d'informations chiffrées sur le nombre de projets étudiés et acceptés ou refusés durant les deux dernières années, le volume des crédits octroyés aux entreprises, le taux d'échec des projets (abandonnés ou en faillite) le taux des créances impayés. Nous n'avions pu en fait obtenir que des explications générales sur ces points soulevés.

**Tableau 7 :Mode de financement du projet**

Secteur d'activités	Prêt familial , amis	Epargne personnelle	Prêt bancaire	Dispositifs d'aide à l'emploi	Autres	Total
Industrie	08	2	1	2	0	13
Commerce	14	5	0	0	0	19
Services	19	11	2	5	0	37
Artisanat	02	03	0	01	0	06
Total	43	21	3	8	0	75
Total en (%)	57.3	28	4	10.6	0	100

Le tableau présenté plus haut nous fournit un certain nombre d'informations sur le mode financement de la création de la micro entreprise .. il montre que plus de la moitié des projets mis en oeuvre sont financés à partir des ressources provenant de la famille ou des amis, soit 57.3% de la totalité des projets. Ce sont surtout les secteurs des services et du commerce qui sont financés à partir de ces sources, suivent le secteur de l'industrie et de l'artisanat

D'autres sources de financement sont également utilisées par les micro entrepreneurs tels que l'épargne personnelle (28%), les dispositifs d'aide à l'emploi (10.6%), enfin les crédits bancaires (4%).

-La première observation à faire sur ce tableau est que la plupart des micro entrepreneurs ne peuvent avoir accès aux crédits bancaires en raison des critères rigoureux mis par les banques pour l'octroi des crédits (solvabilité de l'entreprise, garanties, tenue de comptabilité....). le micro entrepreneur se tourne alors vers d'autres sources de financement (épargne personnelle, la famille, les amis, ...).

-La seconde observation à relever est que le secteur financier informel joue un rôle non négligeable puisqu'il contribue à hauteur de (57.3 %) dans le soutien financier du projet. Il apparaît de ce fait que la première source de financement de l'entreprise est d'origine informelle, mais ce comportement de type informel du micro entrepreneur s'il est logique et compréhensible devant les difficultés d'accès de l'entreprise au marché de crédit officiel, il n'est pas sans risque pour elle qui devra supporter des coûts soit sous forme d'intérêts ou sous une autre forme qui affecteront ultérieurement la rentabilité de son activité.

-La troisième observation à faire est que l'accès au crédit bancaire reste difficile. Même pour les micro entreprises (10.6%) qui ont recouru aux dispositifs d'aide à l'emploi (ANSEJ, CNAC....), et soutenus par l'Etat et des fonds de garantie, peu d'entreprises ont pu obtenir le financement de leurs banques....

Or ces dispositifs de financement mis en place par l'Etat et qui rentrent dans le cadre de la lutte contre le chômage et la pauvreté et la promotion d'un petit entrepreneuriat dynamique sont censés réduire les difficultés de création d'entreprises en facilitant leur accès aux crédits bancaires. Mais, comme on le verra plus loin, l'absence d'une méthodologie spécifique de traitement des demandes de crédits des micro entrepreneurs, prenant en compte les aspects intrinsèques de la micro entreprise (taille, faiblesse du capital...) a exclu le plus grand nombre du bénéfice de ces dispositifs.

Par ailleurs, on relève qu'en dépit de la création de fonds de garanties par l'Etat pour donner plus de sécurité aux banques en matière de financement des entreprises privées, les banques hésitent souvent à accompagner financièrement ces entreprises, en tout cas si elles le font, c'est en deçà des attentes de ces dernières, et par une élévation des taux d'intérêts et l'exigence de garanties réelles pour les financements jugés risqués. Comme réaction à cet état de fait, les micro entrepreneurs préfèrent de leur côté ne pas prendre le risque du prêt et ses remboursements onéreux qui compromettraient l'avenir de leur entreprise

Pour résumer ce point, on peut dire que globalement, le secteur financier formel intervient peu dans le financement des nouveaux projets et en fin de compte contribue peu au développement de l'entrepreneuriat par comparaison aux potentialités que recèle le secteur financier informel en terme de création d'emploi, de production et de revenus... . De même le financement de la micro entreprise pris en charge par des banques publiques a montré beaucoup de limites dans son objectif d'atteindre le plus grand nombre de populations concernées par les dispositifs d'aide à l'emploi.

### b) Origine de la couverture du besoin de financement

Le problème le plus grave auquel est confrontée la petite entreprise au cours de son activité est celui du fonds de roulement (ruptures de stocks de marchandises, matières premières, pièces détachées...). Les banques refusent catégoriquement de prendre en charge ce besoin financier vital pour l'entreprise. Cette situation est handicapante pour la petite entreprise qui trouve énormément de difficultés à s'adapter à la demande du marché et devra attendre l'écoulement de ses marchandises pour renouveler son stock. Cette situation la rend otage des fournisseurs qui souvent majorent les prix des marchandises. En somme, la MPE n'a pas besoin seulement d'un capital de départ pour démarrer, mais aussi d'un financement du fonds de roulement approprié accompagnant la gestion quotidienne de son activité.

**Tableau 8 : la couverture des besoins de financement**

Secteur d'activités	Banques	Familles et amis	Fournisseurs	Fonds propres	autres	total
Industrie	0	4	3	5	1	13
Commerce	0	4	10	4	1	19
Services	0	6	7	16	7	37
Artisanat	0	1	3	2	1	06
Total	00	15	23	27	10	75
Total en (%)	00	20	30.6	36	13.3	100

A une question sur les autres besoins de financement nécessaires pour soutenir l'activité de production et de services en particulier ceux liés à l'exploitation et à l'investissement, ceux-ci déclarent qu'ils financent souvent leur fonds de roulement par leurs fonds propres (36%), d'autres avouent surtout solliciter l'entourage familial (20%), ou leurs fournisseurs (30.6%) pour financer ces besoins, mais jamais à la banque qui ne daigne couvrir ces besoins financiers.

Ils affirment qu'ils affrontent des difficultés de trésorerie dès le commencement de l'activité qu'elle soit de production ou de service. Suite à cela, ils ont beaucoup de peine à maîtriser la fonction de production ou de commercialisation des produits et services. Plus que cela, ces derniers soulignent que plus le capital de départ est modeste, plus les chances de survie dans un environnement concurrentiel sont minces.

Il est à noter par ailleurs que la persistance de ces difficultés financières due à l'absence du fonds de roulement les prive souvent de soumissionner à des marchés publics importants qui pourraient consolider leurs positions sur ces marchés et leur permettre de connaître une croissance. Ainsi, avec ce défaut de mobilisation de crédits bancaire à court terme, cette situation pérennise en quelque sorte la fragilité de leur situation financière.

De l'autre côté, on doit relever que l'absence de recours de la plupart des micro entreprises à l'emprunt officiel tient à la perception négative qu'ont les micro entrepreneurs de la banque et de la qualité des services financiers qu'elle offre aux clients qu'il juge sélective sinon discriminatoire à leur égard.

la plupart des micro entrepreneurs interrogés à ce sujet déclarent qu'ils ne peuvent avoir accès aux crédits bancaires en raison des critères rigoureux exigés par les banques pour l'octroi des crédits (solvabilité, garanties, tenue de comptabilité...).

### c) Les motifs de refus du crédit

**Tableau 9 : Les motifs de refus du crédit**

Secteur d'activités	Pas de garanties	Dossier incomplet	Autres	Total
Industrie	1	1	2	4
Commerce	5	2	0	7
Services	5	2	1	8
Artisanat	1	0	0	1
Total	12	5	3	20
Total en (%)	60	25	15	100

Sur la question des motifs du refus du crédit par les banques, les micro entrepreneurs répondent que les garanties exigées par les banques sont dissuasives (60%) la complexité des procédures administratives (25%), l'absence de besoin de financement et autres (15%...).

Pourtant, les chefs d'entreprises ne comprennent pas ces attitudes de refus de la banque. Les  $\frac{3}{4}$  d'entre eux invoquent pour leur défense la solidité de leur entreprise et sa solvabilité sur le plan financier tel que le montre le tableau suivant.

**d) la solvabilité de l'entreprise****Tableau 10 : la solvabilité de l'entreprise**

	Nombre	%
Solvable	40	53.3
Non solvable	12	16
Ne sait pas	23	30.6
Total	75	100

- Pour la banque, la rentabilité attendue d'un projet est le critère le plus déterminant qui motive sa décision de financer l'entreprise. Pour elle, il n'y a pas de discrimination entre une grande entreprise et une micro entreprise dans le financement d'un projet si celui-ci est rentable et répond aux conditions d'octroi de crédit fixées par la banque.

Pour la banque, le taux de non remboursement des crédits des micro entreprise est élevé et la plupart des micro entrepreneurs n'ont pas de garanties à offrir à la banque pour la couverture du prêt en cas de non remboursement. De ce fait, ils s'excluent directement du bénéfice du crédit.

Ainsi, pour la banque, le refus de financer un projet est souvent justifié par l'absence d'informations fiables sur une entreprise, ce qui la pousse à prendre des mesures de prudence. La plupart des micro entrepreneurs ne disposent pas d'une comptabilité et donc ne peuvent se prévaloir d'une transparence du point de vue de la banque dès lors qu'elle ne dispose pas d'informations crédibles sur la micro entreprise.

Dans le cas où elle consent à accorder le crédit, elle fixe des primes élevées pour toute opération de prêt., ou bien dans le cas de clients jugés trop risqués, elle refuse tout simplement la demande de crédit. Cependant dans les deux cas, la micro entreprise se retrouve pénalisée soit par un paiement d'une surprime soit par l'exclusion du financement bancaire

- Par ailleurs, même pour des projets présentant toutes les garanties nécessaires, la banque déclare qu'elle hésite parfois à les financer. La raison avancée est qu'en cas de défaut de remboursement, elle ne serait pas capable de récupérer le montant du prêt. Pour la banque, le recours à la justice pour le recouvrement des créances impayées n'est pas toujours couronné de succès et demande souvent beaucoup de patience de sa part pour arriver à son but.

. Globalement, à côté du refus des banques de financer les activités de micro entreprises pour des raisons qu'on a évoqué plus haut, il y a lieu de faire remarquer que beaucoup de micro entreprises ne s'adressent pas au système bancaire pour solliciter des crédits en raison entre autre : du caractère bureaucratique des procédures à suivre pour l'obtention du crédit (....), la crainte de se voir refuser sa demande de crédit, la prise de risque liée à la garantie exigée. Donc, les facteurs liés aux conditions de l'offre de crédits peuvent décourager plus d'un ME à solliciter un emprunt auprès du système bancaire. En somme, le marché de crédit officiel reste fermé à la ME qui se trouve ainsi exclu du financement de ses activités.

Par ailleurs, il convient d'évoquer un autre problème que rencontre la micro entreprise, c'est celui des délais pour répondre à la demande de crédit émanant des microentreprises .

**e) Les délais de réponse aux demandes de crédit****Tableau 11 : Les délais de réponse aux demandes de crédit**

Toutes les études entreprises sur le système bancaire algérien soulignent le caractère bureaucratique de l'opération d'octroi de crédit aux entreprises.

Secteur d'activités	Moins d'un mois	Entre 1 et 3 mois	entre 3 et 6 mois	Entre 6 et 12 mois	Plus d'1 an	Total
Industrie	0	1	1	0	1	3
Commerce	0	0	0	1	6	7
Services	0	1	1	2	12	16
Artisanat	0	0	0	1	4	5
Total	00	02	02	04	23	31
Total en (%)	00	6.4	6.4	12.9	74.2	100



Les délais de réponses des banques aux demandes de prêts des micro entreprises sont très longs , variant entre 03 mois et plus . les 3/4 des demandes satisfaites , soit 74.2% ont attendu plus d'un an , tandis qu' à peine 13% des demandes satisfaites n'a pas dépassé 06 mois.

Les banques publiques justifient ce retard par plusieurs raisons entre autres par le fait qu'ils n'ont pas de tradition établie dans le financement de ce type de crédit destiné aux jeunes entrepreneurs et qu'en plus, la gestion de ce dernier présente des risques réels de défaillances bancaires ( le dossier est mal ficelé, il n' ya pas de garantie...) nonobstant les couts de traitement des dossiers.

Dans ce sens, la banque précise que l'octroi d'un crédit à un micro entrepreneur occasionne des coûts de gestion élevés ( coût de traitement, de gestion et de suivi des dossiers....). Il y a en plus , un risque à encourir par la banque puisque cette dernière ne connaît pas très bien les petits emprunteurs surtout en milieu urbain.

De l'autre côté, les banques évoquent aussi la modicité des bénéfices réalisés sur les prêts accordés aux PME compte tenu du faible volume de ces crédits et de leur coût d'opération

Globalement, pour la banque, c'est le manque d'informations fiables sur les emprunteurs et le projet lui même qui motive sa décision de rejeter en toute logique la demande du crédit de la micro entreprise.

Par ailleurs, il y a lieu de souligner qu'on ne connaît pas exactement le taux de refus des demandes des crédits bancaires des ME , ni non plus le taux de crédits accordés aux micro entreprises. Les banques ne divulguent pas d'informations sur ce sujet sensible.

### C) Degré de bancarisation des petites et micro entreprises

Certaines questions ont été posées aux micro entrepreneurs pour connaître la densité des relations qu'ils entretiennent avec le système bancaire et leur degré de bancarisation. Il s'agit de questions relatives à l'ouverture d'un compte bancaire , son utilité, la nature des instruments de paiement utilisés, la procédure d'octroi de crédit, le degré de satisfaction des micro entreprises...

Pour commenter brièvement l'ensemble de ces points, la totalité des chefs d'entreprises interrogés déclarent qu'ils sont domiciliés dans des banques publiques et que s'ils ont ouvert un compte bancaire, c'est que parce que l'activité l'exige et ce pour différentes raisons. 86.6 % déclarent que l'ouverture d'un compte bancaire leur sert pour le retrait et l'encasement de l'argent, 46.6% répondent pour la sécurité de l'argent, 40% pour l'épargne, et seulement 20% pour l'obtention d'un crédit.

Sur une question sur le type de relations qui les met le plus en contact avec la banque , ils répondent le chèque ( 100%), le dépôt de l'argent ( 46.6%), la demande de prêt ( 20%)

La demande de prêt emploi ( 33.3%)

Sur une autre question relative à la nature des moyens utilisés pour régler les transactions , ils répondent qu'ils emploient surtout l'espèce ( 64.%) , le chèque (13.3%), l'espèce et le chèque ( 22.6%).

Pour ce qui concerne la question relative à leur opinion sur les procédures d'octroi de crédit par les banques , ils déclarent en majorité la complexité de ces procédures (93.3%), un système utile pour l'octroi du crédit ( 73.3%) , le nombre élevé de garanties ( 86.6%).

Enfin , une dernière question sur le degré de satisfaction des services rendus par la banque à sa clientèle, ils répondent en majorité (86.6%) qu'ils ne sont pas satisfait des prestations fournies.

Sur tous ces points , la banque estime que même si les entreprises ont des comptes domiciliés chez elles et constituent une clientèle très importante en terme de mouvement d'argent ( entrée et sortie ) , elles n'en bénéficieront pas pour autant de financement car il y' a d'autres critères qui président à l'octroi du crédit ( garantie, solvabilité...). En ce qui concerne l'insatisfaction des clients quant aux services rendus par la banque, celle-ci évoque les difficultés du métier telle que la surcharge du travail pour le traitement des dossiers des micro entreprises, la difficulté d'évaluation du projet de crédit, la vétusté des outils de travail ( équipements informatiques, électroniques, connexion des réseaux.....)

### III / Les facteurs explicatifs des limites du processus de financement des MPE

A la lumière des résultats de l'enquête sur les relations MPE-banques, et les opinions des responsables de la banque , le constat qui peut être rendu sur l'offre de crédit par le système bancaire est que celle-ci se caractérise par sa rareté à l'égard des micro entreprises. La plupart des demandes de crédits adressées par les ME à la banque sont rejetées. Ce rejet est souvent justifié par la banque par un certain nombre d'arguments ( faible garantie, insuffisance de la solvabilité de la ME, non crédibilité du projet, manque d' informations...). On est en fait en face d'un système de rationnement et d'asymétrie d'information qui peuvent justifier le comportement des banques à l'égard de la petite et micro entreprise. Cependant , s'il y' a beaucoup de vrai sur ces aspects, les limites du processus de financement des micro- entreprises peuvent être aussi expliqués par d'autres éléments . En effet, derrière le refus des banques de financer les activités des micro entreprises en évoquant toutes sortes d'arguments , se cache l'incapacité de la banque à évaluer d'une manière précise le risque présenté par la ME. Cette défaillance bancaire peut-être expliquée plus objectivement par les facteurs suivants : l'existence de structures organisationnelles bancaires bureaucratiques , l'absence de méthodologies financières innovantes en matière d'octroi de crédit , enfin la faible mise à niveau des ressources humaines, pour accompagner le processus entrepreneurial.

### A) Le caractère bureaucratique des structures bancaires :

Pour s'en tenir qu'au niveau de la gestion interne de la banque, le caractère bureaucratique des structures bancaires se manifeste sur plusieurs plans. : la constitution du dossier administratif de la demande de crédit, l'étude et l'évaluation du dossier du projet de crédit :

Les délais de réponse aux demande crédits....

#### a/ la constitution du dossier de crédit

La banque exige pour toute demande de crédit la constitution d'un dossier administratif comprenant plusieurs documents : une pièce de la copie du registre de commerce, un acte notarié du fonds de commerce, une attestation d'immatriculation fiscale.... C'est un dossier très lourd et rébarbatif en regard de l'environnement institutionnel qui est régi lui aussi par des réflexes bureaucratiques à tous les niveaux. Aussi, la constitution du dossier peut prendre plusieurs mois, ce qui peut décourager l'entrepreneur le plus acharné. Certaines sources notamment la banque mondiale estiment le temps consacré à l'immatriculation d'une nouvelle entreprise à 52 jours et l'opération nécessite 16 procédures.

#### b/ La centralisation de la décision d'octroi de crédit

La totalité des projets reçus pour une demande de financement font l'objet d'une évaluation préalable par un chargé d'étude qui donne son avis sur la qualité du projet et sa faisabilité, si l'avis est favorable, ce projet est ensuite soumis à un comité de crédit qui approuve ou rejette la demande de crédit. Mais la décision d'octroi de crédit est prise à un niveau supérieur, en l'occurrence la direction générale. Mais selon, la banque les 2/3 des projets reçus reçoivent des avis défavorables en raison de leur insuffisance sur plusieurs plans ( faiblesse de l'étude technique, risque élevé du projet, absence de pièces comptables ou administratives, insuffisance de l'apport personnel et de garanties....)

#### c/ des délais de réponses trop longs aux dossiers de crédit

les dossiers de crédit soumis à la banque pour un financement exigent pour la plupart d'entre eux des délais de réponse exagérément longs ( plus d'un an pour la grande majorité des micro entreprises) qui souvent ne trouvent pas d'explication logique auprès de ces entreprise. Ce qui a pour conséquence de pousser l'entrepreneur à abandonner son projet de création.

### B) Absence d'innovations financières

a) Les banques algériennes sont en marge des innovations technologiques et financières réalisées dans le domaine bancaire et financier. la gestion et la fourniture de moyens de paiement et de règlement des transactions réelles et financières sont restées classiques. Rapport CGAP et AFD, 2006). Le système de paiement électronique interbancaire et la monétique ne sont pas encore très maîtrisés. Ils n'ont fait leur entrée que tout récemment ( 2006).

C'est pourquoi, le système bancaire algérien reste très en retard dans la diversification de ses sources de financement aux entreprises et partant des produits financiers à proposer aux entreprises. Les seules sources de financement de l'activité bancaire reste les banques qui utilisent des techniques de financement classiques.( Rapport CNES, 2005) Il n'existe pas jusqu'à aujourd'hui à proprement parler d'un marché boursier, ni d'institutions financières spécialisées dans le développement et la diffusion de produits financiers nouveaux à même de répondre aux besoins financiers spécifiques des entreprises, par exemple des produits tels que le crédit bail, le capital risque ..... ne sont pas développés ou existent très peu dans le paysage financier algérien. Ces caractéristiques du système bancaire qui viennent d'être décrites se répercute sur l'activité de l'entreprise qui ne trouve pas toujours les financements adaptés à ses besoins.

b/La faiblesse du financement bancaire à l'égard des micro entreprises peut-être expliqué aussi par l'existence de méthodes d'évaluation des projets et des risques appliquée uniformément tant aux grandes entreprises, PME qu'aux micro entreprises. La banque ne fait pas de différenciation dans les critères d'attribution du crédit entre une grande entreprise et une petite entreprise. Dans ces conditions, servir un petit crédit aux micro entreprises revient aussi cher que celui accordé à une grande entreprise en terme de coûts de transaction ou de frais d'études. Alors autant pour la banque éliminer le petit crédit

c) Or les micro entreprises posent des problèmes différents de ceux des grandes ou moyennes entreprise en matière de besoins de financement. D'où l'importance de modifier la vision des banques relatives à l'octroi des crédits aux micro entreprise et de l'adapter à ses caractéristiques particulières dans une optique de réduction les coûts de transaction et autres coûts. Une politique de rapprochement entre la banque et la micro entreprise peut se faire à travers le développement de nouveaux produits financiers adaptés aux besoins de la micro entreprise. Nous pensons notamment au crédit bail, aux produits de la micro finance.....Pour cela, il est indispensable pour la banque de se moderniser, d'améliorer le niveau de formation de son personnel et d'innover en matière bancaire.

D'où l'intérêt qu'il y a de développer les politiques de financement qui doivent soutenir énergiquement la création des PME et répondre à leurs besoins spécifiques notamment en matière de fonds de roulement.

### **C/ insuffisance dans les compétences bancaires**

a/ une inadéquation entre l'offre des services financiers et la demande des entreprises

s'explique par le retard pris par les banques dans la mise à niveau de ses ressources humaines en matière d'ingénierie financière. Ce retard fait que la banque ne peut pas diversifier ses produits financiers et les adapter à la demande de ses clients dont les besoins sont nombreux et diversifiés ( crédit bail , capital risque, application de taux préférentiels pour les entreprises). L'absence de compétences avérées et en nombre dans le domaine de nouvelles techniques financières empêche la banque de mettre sur le marché de nouveaux produits financiers en direction des entreprises. et les gérer .Or la présence d'un personnel bancaire bien formé et compétent est indispensable pour une relance du crédit auprès des entreprises.

b/ les banques actuelles sont incapables d'absorber tous les coûts et risques du financement

des entreprises en raison de l'organisation actuelle des structures bancaires et de la qualité du personnel bancaire. D'où un travail considérable à entreprendre par le système bancaire pour la mise à niveau du personnel bancaire dans le sens d'une meilleure prestation des services financiers aux entreprises

### **Conclusion**

A la lumière des résultats de l'enquête sur la problématique du financement des petites et micro entreprise , il ressort que le système bancaire actuel fonctionnant sur le mode de financement tel qu'il vient d'être analysé dans notre étude, ne peut toucher l'ensemble des petites et micro entreprises qui sont nécessiteuses de soutien financier et de suivi durable. Dans cet ordre d'idées, il y a à la fois une vision unilatérale et exagérée du risque MPE par les banques qui exclut de fait ce segment d'entreprises du financement bancaire.

Notre étude montre que le peu de financement bancaire obtenu par les micro entreprises n'est ni rapide, ni concurrentiel, ni de qualité qui permettrait de fonder des relations de coopération basée sur la confiance entre les banques et les micro entreprises. L'engagement du système bancaire apparaît trop faible à l'égard de la micro entreprise pour mériter un sentiment de satisfaction de la part des micro entreprises, même pour celles qui entretiennent des relations de longue durée avec le système bancaire.

Par ailleurs, notre enquête sur le terrain montre que le système bancaire officiel est resté confiné dans le même modèle de gestion des crédits bancaires à savoir un financement classique des activités économiques, sans innovation particulière dans la diversification des produits financiers. Une telle situation, nous l'avons expliquée par l'existence de structures bancaires bureaucratiques , l'absence d'ingénierie financière ainsi que par la faiblesse des compétences dans le domaine financier. Or ce qu'il convient de constater est que la demande des microentrepreneurs en terme de crédits bancaires est quant à elle diversifiée. Elle ne demande pas seulement le financement du démarrage de l'activité, mais elle est demandeuse d'autres crédits tels que les crédits fournisseurs, les crédits épargne .....les microentreprises sont exclues de ces services parce que tout simplement ils n'existent pas au niveau des banques.

Enfin, la principale conclusion qu'on peut tirer de cette analyse est que face à des besoins financiers toujours croissants et pour accompagner le processus entrepreneurial, il y a nécessité d'une politique bancaire active en direction de la diversification de ses produits financiers à l'égard des microentreprises... . Donc, il y a lieu de réfléchir sérieusement sur les possibilités à offrir aux micro entreprises pour bénéficier comme les grandes entreprises des crédits bancaires . Il y a lieu de mettre en œuvre des politiques de proximité ( MAYOUKOU, BLOY, 1994 ) visant à atteindre les petits emprunteurs et des politiques de décentralisation pour l'accessibilité des crédits aux petits entrepreneurs. Nous pensons aux politiques de micro finances et assimilées qui doivent se multiplier dans le paysage bancaire et financier algérien

---

**Bibliographie**

1. *Adair P, Bounoua C, 2002 « L'économie informelle en Algérie : emploi et financement » Rapport scientifique Projet CMEP*
2. Bounoua, C (2006) « Microfinance, microentreprise et entrepreneuriat en Algérie » in Journées d'étude sur coûts d'intermédiation micro financière et gestion des risques des IMF
3. Expériences européennes et du Sud » 6-7 Avril 2006, Université de ROUEN
4. Bounoua.C ( 2003) « Développement des petites et micro entreprises algériennes et gouvernance » Colloque international sur le thème « Gouvernance et développement de la PME » organisé par le Cread, le CNAM France, et la fondation Konrad Adenauer Stiftung , Hotel Hilton, le 23-24-25 Juin
5. Bounoua.C ( 2005) « Inefficacités institutionnelles et entrepreneuriat : le cas des petites et micro entreprises en Algérie » in 9 ème Journées scientifiques du réseau entrepreneuriat de l'AUF « entrepreneuriat, développement durable et mondialisation' , Cluj-Napoca , ROUMANIE, 1-4 Juin
6. Adair.P , Hamed Y ( 2004) « le micro crédit : une solution au financement de la micro entreprise au Maghreb ? in VI journées scientifiques du réseau « Analyse économique et développement » Marrakech, 4,5 mars
7. **Abedou .A,Bouyacoub.A, Lallement.M, Madoui.M ( 2006) « Entrepreneurs et PME : approches algéro-françaises » Ed, l'Harmattan, Paris**
8. **Bouyacoub, A (2003) « Les PME en Algérie, quelles réalités ?, Document du Griot, Cnam, , Paris**
9. Morisson C , (1994) “ Quel cadre institutionnel pour les micro entreprises ?” Cahiers de l'OCDE, Paris
10. **Benissad H, (1993), « Micro entreprises et cadre institutionnel en Algérie » Centre de développement de l'OCDE**
11. Mourji, F (1998), « Le développement des micro entreprises en questions », Fondation banque populaire pour la création d'entreprises.
12. **Schneider.H (1997) « Microfinance pour les pauvres ? » OCDE, FIDA, Paris**
13. **Germidis.D , Kessler.D, Meghir.M (1991) « systèmes financiers et développement : quel rôle pour les secteurs financiers formels et informels ? » OCDE, Paris**
14. **Gentil.D, Hugon.P ( Dir publ) (1996) “ le financement décentralisé: pratiques et theories” Revue Tiers Monde N°145, janvier-mars**
15. Bloy, (E), Mayoukou ( 1994) « Analyse du risque de réintermédiation de l'épargne en Afrique subsaharienne » Notes de recherche, réseau entrepreneuriat , AUPELF-UREF
16. Bloy, (E), ( 1995), « Propositions sur l'approche du risque et de la performance des PME par les banques in les facteurs de performance de l'entreprise Ed, AUPELF-UREF, John Libbey, Eurotext, Paris , sous la direction de Agbodan, M et Amoussouga, F.G
17. Ditsch,M (1989) « Les PME et les conditions bancaires, Revue d'Economie financière », N° 10, Juillet-Septembre
18. Germidis, D Kessler, D Meghir R (1991) « Systèmes financiers et développement : quel rôle pour les secteurs financiers formel et informel » OCDE, Paris
19. **Lelart, M ( 1995) « Les mode de financement des petites et moyennes entreprises » in Sellis Y.A. Faure, Entreprises et entrepreneurs en afrique, Karthala-ORSTOM, Paris**
20. Lelart M.,(2002), L'évolution de la finance informelle et ses conséquences sur l'évolution des systèmes financiers, Mondes en développement, tome 30, n°119
21. Rapport CGAP-AFD ( 2006) « Rapport final : bancarisation de masse en Algérie : opportunités et défis », Ministère des finances , Alger